

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	:	LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469
Réf. (kit chimique)	:	5190-0469
Référence	:	Mixture 1 Basic Compounds 5190-0469-1
		Mixture 2 Acidic Compounds 5190-0469-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations	:	Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
		Mixture 1 Basic Compounds 3 x 1 mL ampoule
		Mixture 2 Acidic Compounds 3 x 1 mL ampoule

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Waldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	Mixture 1 Basic Compounds	Mélange
		Mixture 2 Acidic Compounds	Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Mixture 1 Basic Compounds

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
H400	TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
H410	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

Mixture 2 Acidic Compounds

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4

Date d'édition/Date de révision : 27/02/2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
H410	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Mixture 1 Basic Compounds



Mixture 2 Acidic Compounds



Mention d'avertissement : Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Danger

Danger

Mentions de danger : Mixture 1 Basic Compounds

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

Mixture 2 Acidic Compounds

H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention : Mixture 1 Basic Compounds

P280 - Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Mixture 2 Acidic Compounds

P280 - Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Intervention	: Mixture 1 Basic Compounds	P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
	Mixture 2 Acidic Compounds	P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
Stockage	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.
Élimination	: Mixture 1 Basic Compounds	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
	Mixture 2 Acidic Compounds	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ingrédients dangereux	: Mixture 1 Basic Compounds	- acétonitrile
	Mixture 2 Acidic Compounds	- acétonitrile
Éléments d'étiquetage supplémentaires	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.
Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.
<u>Exigences d'emballages spéciaux</u>		
Avertissement tactile de danger	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.
2.3 Autres dangers		
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucun connu.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : Mixture 1 Basic Compounds Mélange
Mixture 2 Acidic Compounds Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
Mixture 1 Basic Compounds				
Acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥90	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	[1] [2]
Aminocarbe (ISO)	CE: 217-990-7 CAS: 2032-59-9 Index: 006-018-00-5	<0.1	Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 3, H311 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	[1]
Atrazine (ISO)	CE: 217-617-8 CAS: 1912-24-9 Index: 613-068-00-7	≤0.1	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	[1] [2]
Carbofuran (ISO)	CE: 216-353-0 CAS: 1563-66-2 Index: 006-026-00-9	<0.1	Acute Tox. 2, H300 Acute Tox. 2, H330 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	[1] [2]
Diazinon (ISO)	CE: 206-373-8 CAS: 333-41-5 Index: 015-040-00-4	≤0.1	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400 (M=10000) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1000)	[1] [2]
1-[2-(Allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole	CE: 252-615-0 CAS: 35554-44-0 Index: 613-042-00-5	<0.1	Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 4, H332 Eye Dam. 1, H318 Carc. 2, H351 Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	[1]
Malathion (ISO)	CE: 204-497-7 CAS: 121-75-5 Index: 015-041-00-X	≤0.1	Acute Tox. 4, H302 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=1000) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1000)	[1] [2]
2-Chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazole-1-ylméthyl)acétamide	CE: 266-583-0 CAS: 67129-08-2 Index: 616-205-00-9	≤0.1	Skin Sens. 1B, H317 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	[1]
n-(2,6-Dichloro-3-méthylphényl)-5,7-diméthoxy-[1,2,4]triazolo(1,5-a)-pyrimidin-2-sulphonamid	CAS: 139528-85-1 Index: 616-214-00-8	≤0.1	Carc. 2, H351 STOT RE 2, H373 (yeux, reins) Aquatic Acute 1, H400 (M=1000) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	[1]
Molinate (ISO)	CE: 218-661-0 CAS: 2212-67-1 Index: 613-051-00-4	≤0.1	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H332 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 Repr. 2, H361f (Fertilité) STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	[1]
Pyraclostrobin	CAS: 175013-18-0 Index: 613-272-00-6	<0.1	Acute Tox. 3, H331 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	[1]
Mixture 2 Acidic Compounds				
Acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥90	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332	[1] [2]

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

dinosebe	CE: 201-861-7 CAS: 88-85-7 Index: 609-025-00-7	≤0.024	Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 3, H311 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360Df (Foetus et Fertilité) Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10) EUH044	[1]
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	CE: 401-400-1 CAS: 86479-06-3	≤0.024	Acute Tox. 4, H332 Aquatic Acute 1, H400 (M=1000) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100000) Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	[1]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [5] Substance de degré de préoccupation équivalent
- [6] Divulgaration supplémentaire en vertu de la politique d'entreprise

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Mixture 1 Basic Compounds

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Mixture 2 Acidic Compounds

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Inhalation : Mixture 1 Basic Compounds

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer la bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de

RUBRIQUE 4: Premiers secours

	Mixture 2 Acidic Compounds	rester sous surveillance médicale pendant 48 heures. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
Contact avec la peau	: Mixture 1 Basic Compounds	Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.
Ingestion	: Mixture 1 Basic Compounds	Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce

RUBRIQUE 4: Premiers secours

produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs

: Mixture 1 Basic Compounds

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Mixture 2 Acidic Compounds

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Nocif par inhalation.

Nocif par inhalation.

Contact avec la peau : Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Nocif par contact cutané.

Nocif par contact cutané.

Ingestion : Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

Signes/symptômes de surexposition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec les yeux	: Mixture 1 Basic Compounds	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	Mixture 2 Acidic Compounds	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
Inhalation	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	: Mixture 1 Basic Compounds	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	Mixture 2 Acidic Compounds	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
Traitements spécifiques	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse. Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
Moyens d'extinction inappropriés	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Ne pas utiliser de jet d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	: <input checked="" type="checkbox"/> Mixture 1 Basic Compounds	Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. La vapeur/le gaz sont plus lourds que l'air et se répandent au sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés,
---	---	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Mixture 2 Acidic Compounds

Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. La vapeur/le gaz sont plus lourds que l'air et se répandent au sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux

: Mixture 1 Basic Compounds

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
cyanures

Mixture 2 Acidic Compounds

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
cyanures

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers

: Mixture 1 Basic Compounds

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Mixture 2 Acidic Compounds

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie	: Mixture 1 Basic Compounds	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
Pour les secouristes	: Mixture 1 Basic Compounds	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	Mixture 2 Acidic Compounds	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	: Mixture 1 Basic Compounds	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Mixture 1 Basic Compounds	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques	: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.
---	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection	: Mixture 1 Basic Compounds	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Mixture 1 Basic Compounds

confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Mixture 2 Acidic Compounds

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

: Mixture 1 Basic Compounds

Stocker entre les températures suivantes: 18 à 25°C (64.4 à 77°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Mixture 2 Acidic Compounds

Stocker entre les températures suivantes: 18 à 25°C (64.4 à 77°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Critères de danger

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
Mixture 1 Basic Compounds P5c E1	5000 100	50000 200
Mixture 2 Acidic Compounds P5c E1	5000 100	50000 200

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	: Mixture 1 Basic Compounds	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Applications industrielles, Applications professionnelles.
Solutions spécifiques au secteur industriel	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
Mixture 1 Basic Compounds Acétonitrile	Ministère du travail (France, 10/2016). Absorbé par la peau. Notes: Code du travail, Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes) VME: 40 ppm 8 heures. VME: 70 mg/m ³ 8 heures.
Atrazine (ISO)	Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 5 mg/m ³ 8 heures.
Carbofuran (ISO)	Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 0.1 mg/m ³ 8 heures.
Diazinon (ISO)	Ministère du travail (France, 10/2016). Absorbé par la peau. Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 0.1 mg/m ³ 8 heures.
Malathion (ISO)	Ministère du travail (France, 10/2016). Absorbé par la peau. Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 10 mg/m ³ 8 heures.
Mixture 2 Acidic Compounds Acétonitrile	Ministère du travail (France, 10/2016). Absorbé par la peau. Notes: Code du travail, Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes) VME: 40 ppm 8 heures. VME: 70 mg/m ³ 8 heures.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Protection corporelle : Équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Autre protection cutanée : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	: Mixture 1 Basic Compounds	Liquide.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Liquide.
Couleur	: Mixture 1 Basic Compounds	Incolore.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Incolore.
Odeur	: Mixture 1 Basic Compounds	Aromatique.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Aromatique.
Seuil olfactif	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
pH	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	: Mixture 1 Basic Compounds	-48°C
	: Mixture 2 Acidic Compounds	-48°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Mixture 1 Basic Compounds	81 à 82°C
	: Mixture 2 Acidic Compounds	81 à 82°C
Point d'éclair	: Mixture 1 Basic Compounds	Vase clos: 5.56°C
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Vase clos: 5.56°C
Taux d'évaporation	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Mixture 1 Basic Compounds	Seuil minimal: 4.4%
		Seuil maximal: 16%
	: Mixture 2 Acidic Compounds	Seuil minimal: 4.4%
		Seuil maximal: 16%

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Pression de vapeur	: Mixture 1 Basic Compounds	13.3 kPa [température ambiante]
	Mixture 2 Acidic Compounds	13.3 kPa [température ambiante]
Densité de vapeur	: Mixture 1 Basic Compounds	1.4 [Air = 1]
	Mixture 2 Acidic Compounds	1.4 [Air = 1]
Densité relative	: Mixture 1 Basic Compounds	0.786
	Mixture 2 Acidic Compounds	0.786
Solubilité(s)	: Mixture 1 Basic Compounds	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: Mixture 1 Basic Compounds	523.89°C
	Mixture 2 Acidic Compounds	523.89°C
Température de décomposition	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Viscosité	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Propriétés explosives	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Propriétés comburantes	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	: Mixture 1 Basic Compounds	Le produit est stable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Le produit est stable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4 Conditions à éviter	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés.
10.5 Matières incompatibles	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
10.6 Produits de décomposition dangereux	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Mixture 1 Basic Compounds				
	Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg
Aminocarbe (ISO)	DL50 Voie cutanée	Rat	275 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	30 mg/kg	-
Atrazine (ISO)	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	5200 mg/m ³	4 heures
	DL50 Voie cutanée	Lapin	7500 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	3 g/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	672 mg/kg	-
Carbofuran (ISO)	DL50 Voie cutanée	Lapin	885 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	120 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	5 mg/kg	-
Diazinon (ISO)	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	3.5 g/m ³	4 heures
	DL50 Voie cutanée	Lapin	3.6 g/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	180 mg/kg	-
1-[2-(Allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-	DL50 Voie orale	Rat	66 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	16 g/m ³	4 heures

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

imidazole	DL50 Voie cutanée	Lapin	4200 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	4200 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	227 mg/kg	-
Malathion (ISO)	CL50 Inhalation Vapeurs	Rat	43790 µg/m³	4 heures
	DL50 Voie cutanée	Lapin	4100 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	290 mg/kg	-
2-Chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazole-1-ylméthyl)acétamide	DL50 Voie cutanée	Rat	>6810 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1 g/kg	-
Molinate (ISO)	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	Rat	2100 mg/m³	1 heures
	DL50 Voie cutanée	Lapin	3536 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	1167 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	369 mg/kg	-
Mixture 2 Acidic Compounds				
Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs	Rat	17100 ppm	4 heures
	DL50 Voie orale	Rat	2460 mg/kg	-
dinoseb	DL50 Voie cutanée	Lapin	40 mg/kg	-
	DL50 Voie cutanée	Rat	80 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	25 mg/kg	-
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	DL50 Voie cutanée	Rat	>5 g/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	>5 g/kg	-

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Mixture 1 Basic Compounds	
Voie orale	500.9 mg/kg
Voie cutanée	1102 mg/kg
Inhalation (vapeurs)	11.02 mg/l
Mixture 2 Acidic Compounds	
Voie orale	500.4 mg/kg
Voie cutanée	1100.8 mg/kg
Inhalation (vapeurs)	11.01 mg/l

Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Mixture 1 Basic Compounds					
Acétonitrile	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
Atrazine (ISO)	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	6320 Micrograms	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	38 milligrams	-
Carbofuran (ISO)	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
Diazinon (ISO)	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	100 milligrams	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	500 milligrams	-

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

1-[2-(Allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	milligrams 49 milligrams	-
Mixture 2 Acidic Compounds					
Acétonitrile	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
dinoseb	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures 50 Micrograms	-
	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	0.1 Milliters	-

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Mixture 1 Basic Compounds			
Atrazine (ISO)	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé
n-(2,6-Dichloro-3-methylphenyl)-5,7-dimethoxy-[1,2,4] triazolo(1,5-a)-pyrimidin-2-sulphonamid	Catégorie 2	Indéterminé	yeux et reins
Molinate (ISO)	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

: Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation.
Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation

: Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Nocif par inhalation.
Nocif par inhalation.

Ingestion

: Mixture 1 Basic Compounds
Mixture 2 Acidic Compounds

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Contact avec la peau	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Nocif par contact cutané. Nocif par contact cutané.
Contact avec les yeux	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec les yeux	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats	: Non disponible.
Effets potentiels différés	: Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats	: Non disponible.
Effets potentiels différés	: Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Généralités	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Tératogénicité	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Mixture 1 Basic Compounds Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
Mixtura 1 Basic Compounds Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
Aminocarbe (ISO)	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Aiguë CE50 5 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 29 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus lacustris	48 heures
	Aiguë CL50 80 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
Atrazine (ISO)	Chronique NOEC 38.9 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Embryon	31 jours
	Aiguë CE50 0.004 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 11 µg/l Eau douce	Algues - Scenedesmus acutus	72 heures
	Aiguë CE50 0.0405 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CE50 240 µg/l	Daphnie - Daphnia pulex	48 heures
	Aiguë CI50 13.4 µg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - Zostera muelleri	72 heures
	Aiguë CL50 373.9 µg/l Eau de mer	Crustacés - Acartia tonsa - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 1.25 ppm Eau douce	Poisson - Barbodes carnaticus	96 heures
	Chronique CI10 1.17 µg/l Eau de mer	Plantes aquatiques - Zostera muelleri	72 heures
	Chronique NOEC 0.0005 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
Carbofuran (ISO)	Chronique NOEC 25 µg/l Eau douce	Crustacés - Eurytemora affinis - Nauplius	21 jours
	Chronique NOEC 5 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	21 jours
	Chronique NOEC 0.26 ppb Eau douce	Poisson - Poecilia reticulata - Adulte	16 semaines
	Aiguë CE50 2.6 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CE50 0.018 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CI50 1980 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CI50 236000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna	96 heures

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Diazinon (ISO)	Aiguë CL50 1.592 µg/l Eau douce	minor Crustacés - Paratelphusa jacquemontii - Intermue	48 heures
	Aiguë CL50 33 ppb Eau de mer	Poisson - Menidia menidia	96 heures
	Chronique NOEC 0.2 mg/l Eau douce	Algues - Scenedesmus acutus var. acutus	96 heures
	Chronique NOEC 171000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 9.8 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 2.6 ppb	Poisson - Cyprinodon variegatus	32 jours
	Aiguë CE50 10.82 mg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa	96 heures
	Aiguë CE50 0.522 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 0.21 µg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 0.000072 mg/l Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio	96 heures
1-[2-(Allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole	Chronique NOEC 0.17 mg/l Eau douce	Algues - Chlorella vulgaris - Phase de Croissance Exponentielle	96 heures
	Chronique NOEC 6.43 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Oryza sativa - Graine	4 jours
	Chronique NOEC 0.15 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Juvenile (oïselet, couvée, sevrage)	21 jours
	Chronique NOEC 0.018 ppb Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio	30 jours
	Aiguë CE50 0.73 ppm Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CE50 3.54 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1.48 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Aiguë CE50 0.5 µg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 0.9 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 11.676 ng/L Eau douce	Poisson - Heteropneustes fossilis	96 heures
Malathion (ISO)	Chronique NOEC 34 mg/l Eau douce	Algues - Euglena gracilis	72 heures
	Chronique NOEC 0.5 mg/l Eau de mer	Crustacés - Scylla serrata	3 semaines
	Chronique NOEC 0.06 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 21 ppb	Poisson - Oncorhynchus mykiss	97 jours
	Aiguë CE50 0.22 ppm Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	4 jours
	Aiguë CE50 4.36 mg/l Eau douce	Algues - Nannochloropsis oculata	72 heures
	Aiguë CE50 600 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Instar	48 heures
	Aiguë CL50 390 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus fasciatus - Instar	48 heures
	Aiguë CL50 355 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Chronique NOEC 220 µg/l Eau douce	Algues - Scenedesmus acutus	96 heures
Molinate (ISO)	Chronique NOEC 0.38 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 90 µg/l Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio	28 jours
	Aiguë CE50 152 ppb Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 15.7 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1400 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CL50 6.2 ppb Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique CI10 250 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Chronique NOEC 4 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 2.35 ppb	Poisson - Oncorhynchus mykiss	98 jours
	Pyraclostrobin		

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Mixture 2 Acidic Compounds Acétonitrile	Aiguë CL50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
dinoseb	Aiguë CL50 2500 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus fasciatus - Instar	48 heures
	Aiguë CL50 240 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 28 µg/l Eau douce	Poisson - Ictalurus punctatus	96 heures
	Chronique NOEC 4.32 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Embryon	64 jours
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	Aiguë CE50 0.111 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Chronique NOEC 0.001 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Mixture 1 Basic Compounds Acétonitrile Diazinon (ISO)	- Eau douce 78 jours, pH 7, 20°C	- -	Facilement Non facilement
Mixture 2 Acidic Compounds Acétonitrile	-	-	Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
Mixture 1 Basic Compounds Acétonitrile	-0.34	3	faible
Aminocarbe (ISO)	1.9	-	faible
Atrazine (ISO)	2.59	7.94	faible
Carbofuran (ISO)	2.32	-	faible
Diazinon (ISO)	3.81	70.79	faible
1-[2-(Allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole	3.82	170	faible
Malathion (ISO)	2.36	33.11	faible
2-Chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazole-1-ylméthyl)acétamide	2.13	-	faible
n-(2,6-Dichloro-3-méthylphényl)-5,7-diméthoxy-[1,2,4]triazolo(1,5-a)-pyrimidin-2-sulphonamid	3.08	-	faible

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Molinate (ISO)	3.21	25.7	faible
Pyraclostrobin	3.99	230	faible
Mixture 2 Acidic Compounds			
Acétonitrile	-0.34	3	faible
dinosebe	1.26	61.66	faible
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	5.68	-	élevée

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID / IMDG / IATA : Non réglementé.

Autres informations

Remarques: Quantités de minimis

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.7 Transport en vrac : Non disponible.
conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Nom des composants	Propriété intrinsèque	Statut	Numéro de référence	Date de révision
Mixture 2 Acidic Compounds dinosebe	Toxique pour la reproduction	Eligible (à la procédure d'autorisation)	ED/169/2012	12/19/2012

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux
: Mixture 1 Basic Compounds Non applicable.
Mixture 2 Acidic Compounds Non applicable.

Autres Réglementations UE

Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Air : Référencé

Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Eau : Référencé

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Catégorie

Mixture 1 Basic Compounds

P5c
E1

Mixture 2 Acidic Compounds

P5c
E1

Réglementations nationales

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7

Mixture 1 Basic Compounds

acétonitrile	RG 84
carbofuran (ISO)	RG 34
diazinon (ISO)	RG 34
malathion (ISO)	RG 34

Mixture 2 Acidic Compounds

acétonitrile	RG 84
dinosèbe	RG 14

Surveillance médicale renforcée : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Australie	: Indéterminé.
Canada	: Indéterminé.
Chine	: Indéterminé.
Europe	: Indéterminé.
Japon	: Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé. Inventaire du Japon (ISHL): Indéterminé.
Malaisie	: Indéterminé.
Nouvelle-Zélande	: Indéterminé.
Philippines	: Indéterminé.
République de Corée	: Indéterminé.
Taïwan	: Indéterminé.
Thaïlande	: Indéterminé.
Turquie	: Indéterminé.
États-Unis	: Indéterminé.
Viêt-Nam	: Indéterminé.

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
 DNEL = Dose dérivée sans effet
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
 PNEC = concentration prédite sans effet
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Mixture 1 Basic Compounds Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
Mixture 2 Acidic Compounds Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 1, H410	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

Mixture 1 Basic Compounds H225 H300 H301 H302 H311 H312 H315 H317 H318 H319 H330 H331 H332 H351 H361f H373 H400 H410 Mixture 2 Acidic Compounds H225 H301 H302 H311	Liquide et vapeurs très inflammables. Mortel en cas d'ingestion. Toxique en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Mortel par inhalation. Toxique par inhalation. Nocif par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Liquide et vapeurs très inflammables. Toxique en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané.
--	---

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 16: Autres informations

H312	Nocif par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

<p>Mixture 1 Basic Compounds</p> <p>Acute Tox. 2, H300 Acute Tox. 2, H330 Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 3, H311 Acute Tox. 3, H331 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Aquatic Acute 1, H400</p> <p>Aquatic Chronic 1, H410</p> <p>Carc. 2, H351 Eye Dam. 1, H318</p> <p>Eye Irrit. 2, H319</p> <p>Flam. Liq. 2, H225 Repr. 2, H361f Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Skin Sens. 1B, H317 STOT RE 2, H373</p> <p>Mixture 2 Acidic Compounds</p> <p>Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 3, H311 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Aquatic Acute 1, H400</p> <p>Aquatic Chronic 1, H410</p> <p>EUH044 Eye Irrit. 2, H319</p> <p>Flam. Liq. 2, H225 Repr. 1B, H360Df</p>	<p>TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Fertilité) - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2</p> <p>TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Foetus et Fertilité) - Catégorie 1B</p>
---	--

Date d'édition/ Date de révision : 27/02/2018

Date de la précédente édition : 31/03/2016

Version : 6

[Avis au lecteur](#)

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

RUBRIQUE 16: Autres informations

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.